

Résumé

Formation en 1 an qui vise à former des professionnels capables piloter l'industrialisation, structurer les méthodes et optimiser la performance des ateliers de production.

Le parcours de formation permet d'acquérir l'ensemble des compétences nécessaires à l'analyse et la résolution de problèmes techniques au sein de l'atelier de production quel que soit le procédé de fabrication.

À l'issue de cette formation pratique, courte et professionnalisante, les compétences sont immédiatement transposables en entreprise.

Début de formation : septembre

- 13 semaines de formation en alternance
- 1 semaine en centre de formation/3 semaines en entreprise

Public et prérequis

Tout public

Avoir entre 15 et 29 ans : au-delà de 30 ans possibilité d'un contrat de professionnalisation

Titulaire d'un Bac +2

- BTS CPRP
- BTS CIM
- BTS CPI
- BTS CPDE
- BTS CRSA

Les objectifs pédagogiques et professionnels

Recherche de solutions d'amélioration des moyens de production

Analyser un procédé de production et identifier des pistes d'amélioration

Définir les spécifications détaillées d'un avant-projet d'élaboration ou d'optimisation d'un processus de fabrication

Contribuer à la veille technologique et réglementaire nécessaire à l'activité

Présenter des solutions techniques adaptées et pertinentes

Pilotage de la mise en œuvre de la solution technique d'intégration des procédés

Piloter le déploiement de la solution technique retenue

Mesurer l'efficacité de la solution technique retenue

Communiquer avec les différents interlocuteurs

Outils pédagogiques

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés aux besoins en formation.

Modalité d'évaluation

Epreuves écrites générales et techniques

Mémoire

Certificateur : Union des Industries et des Matières de la Métallurgie (UIMM)

Code et date d'enregistrement de la certification : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39617/>

CODE RNCP

39617

CENTRES DE FORMATION

THYEZ, ANNECY

DURÉE DE LA FORMATION

1 an

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

PARTENAIRE

PIA3



Les + pôle formation Haute-Savoie

Résultats 2025 :
Taux de réussite à l'examen : 100%
Taux de réussite à la présentation à l'examen : 100%

Taux d'insertion global 6 mois après la fin de la formation : 80% (Enquête interne diplômés 2024) dont 100% dans le métier visé.

• 1000 Jeunes formés par an du bac pro au titre d'ingénieur

• 3000 salariés formés par an
 • 500 entreprises partenaires

• Accompagnement à la recherche de contrat

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages.

Pédagogie en mode projet.

Des intervenants experts métier issus de l'industrie

- Equipe pédagogique experte des métiers
- Pédagogie innovante (par projets, en flots, individualisée, concours Worldskills)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

Contenu de la formation

Enseignement général et scientifique

Communication
Anglais
Mathématiques
Mécanique
Analyse vibratoire
CFAO
Gestion de production + Lean Manufacturing
Métrologie
Industrialisation de produit

Enseignement transversal théorique

Gestion d'entreprise et Droits du travail
Bureautique
Gestion de projet - conduite de réunion
QHSE

Suite de parcours et passerelles possibles

Ecole d'ingénieur

Métiers - Débouchés

Accès à des postes à responsabilités

Métiers en Production

- Technicien en méthodes et industrialisation
- Technicien /chargé méthodes et process
- Chef d'atelier
- Technicien qualité
- Expert technique interface entre les méthodes et la production

Métiers en Bureau d'Etudes

- Chargé d'affaires en moyen industriel
- Chargé d'intégration en productique Industrielle
- Chef de projet

Validation et certification

Bachelor Technologique

Coût et financement

Pour les alternants :

Formation financée et rémunérée dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.
Aucun frais pédagogique ne sera demandé aux alternants.

Pour les employeurs :

- Secteur privé : pour les contrats en apprentissage, le coût de la formation est pris en charge partiellement par l'OPCO dont dépend l'employeur. Un reste à charge par apprenti et par année de formation peut être demandé.
- Secteur public et autres contrats d'alternance : Nous consulter

Date de mise à jour

11/02/2026

Observations

Formation proposée par notre organisme CFAI FORMAVENIR

31 avenue des mélèzes - 74300 THYEZ - 04 50 98 56 19

Association – APE : 8532 Z

Siret : 493 175 400 00032

TVA : FR53 493175400